



RECRUTEMENT DE CONTRACTUELS CHAUFFEURS PREJ

Pour l'UFAP UNSa Justice, c'est NON !

En avril 2006, l'Administration voulait recruter des Surveillants par le biais des agences d'Interim.

A cette époque nous avons dénoncé vigoureusement la manière de recruter des Personnels de surveillance sous ce principe inadmissible qui visait à intégrer des modalités de précarité chez des Personnels pénitentiaires, Fonctionnaires d'Etat, chargés de mener à bien dans l'intérêt de la démocratie de ce pays les missions régaliennes de sécurité et de réinsertion qui leurs sont confiées.

10 ans plus tard, la DAP remet le couvert et par le biais d'annonces avec recrutement sous contrats de 11 mois renouvelables avec une rémunération mensuelle de 2000 euros net. Les postes proposés sont des chauffeurs d'extractions judiciaires sur la DI de Paris aux PREJ de Poissy, Osny, Meaux et Villepinte.

C'est une nouvelle provocation de la DAP qui fait encore du grand n'importe quoi !...

Comme l'UFAP UNSa le crie haut et fort depuis de nombreuses années, la méthode employée en termes de recrutement des Agents d'extractions judiciaires sur les PREJ est effectuée à l'encontre de principes cohérents. Le recrutement, l'habilitation, et d'autres stratagèmes ubuesques trouvent leurs limites ; Mais surtout le manque de recrutement sur les extractions judiciaires est mis au grand jour malgré le scepticisme de la DAP et de la chancellerie.

L'UFAP UNSa Justice rejette toutes formes de recrutement précaires au sein de nos structures et ne peut accepter ces démarches inacceptables tant sur la forme que sur le fond que ce soit sur la rémunération mais surtout sur la sécurité des Personnels assurant l'extraction des détenus.

L'UFAP UNSa Justice dénonce avec véhémence ce recrutement et a d'ores et déjà saisi la Chancellerie et la DAP sur ce recrutement de chauffeurs d'extractions judiciaires sur la DI de Paris .

Paris, le 11 mai 2018

La Fédération

<
biep-recrute.talent-sc

CHAUFFEURS AUX EXTRACTIONS JUDICIAIRES / 24 POSTES À POURVOIR

Détail de l'offre

Informations générales

Organisme de rattachement
Direction interrégionales des services pénitentiaires de Paris

Référence
2018-117970

Description du poste

Catégorie
C

Domaine fonctionnel
Justice

Statut du poste
Vacant

Nature du poste recherché
Ouvert aux contractuels

Intitulé du poste
CHAUFFEURS AUX EXTRACTIONS JUDICIAIRES / 24 postes à pourvoir

Descriptif de l'employeur
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris
Autorité de Régulation de Programmation des Extractions Judiciaires

Les postes sont à pourvoir au PREJ de Poissy, d'Osny, de Meaux et de Villepinte
6 postes sur chaque PREJ